
**CEREMONIE DE LANCEMENT OFFICIEL
DE L'INTERBANCARITE MONETIQUE**
Abidjan, le 31 octobre 2008

Allocution de Monsieur le Ministre de l'Economie
et des Finances

Monsieur le Directeur National de la BCEAO ;

Monsieur le Président de la Commission Bancaire ;

Monsieur le Président de l'Association Professionnelle des Banques et
Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Etablissements de Crédit et des
Institutions de Microfinance ;

Honorables invités,

Je voudrais, avant tout propos, exprimer ma joie de me retrouver avec vous, à
l'occasion de cette cérémonie, marquant **le lancement officiel de l'interbanca-
rité monétique nationale et régionale**, dont j'assume, avec honneur, le patronage.

Il me plait, également, de saluer la fructueuse et franche collaboration entretenue
entre les acteurs du secteur bancaire et l'Etat ivoirien, en dépit des vicissitudes de
la période de crise sur l'économie nationale.

En effet, outre l'effort de résistance et la rigueur de gestion dont a fait preuve le
système bancaire ivoirien, il a toujours su répondre, efficacement, aux différentes
sollicitations de l'Etat, lors des appels à l'emprunt public.

Ce faisant, Mesdames et Messieurs les Responsables des institutions bancaires, vous confortez, chaque jour davantage, la prééminence de votre secteur dans la sphère économique, par le développement de réseaux et l'installation de nouveaux établissements de crédit.

Mieux, le contexte de sortie de crise et de relance économique offre désormais un réel potentiel de développement du secteur bancaire en Côte d'Ivoire. Il s'ouvre, en effet, de nouvelles opportunités d'investissement que les différentes filiales et succursales ne manqueront pas de saisir.

C'est pourquoi, j'ai la conviction qu'au nombre des remèdes à proposer en vue de lutter contre la pauvreté, figure en place, la nécessité de faire transiter les flux financiers de nos économies par le système bancaire.

Je salue donc, à juste titre, ce projet qui ouvre droit à des avantages multiples. En effet, l'interbancaire monétique permet de garantir l'acceptabilité des moyens de paiement émis par l'ensemble des banques et leurs échanges dans les meilleures conditions de rapidité, de sécurité et de coût.

Il sera désormais aisé à tout individu de disposer de son argent, en se rendant simplement au distributeur le plus proche, et dans n'importe quel pays de notre espace, sans considération de sa banque d'origine.

Avec ce moyen d'interconnexion bancaire, les secteurs comme le commerce et le tourisme connaîtront certainement un regain d'activités au niveau sous-régional.

Je relève ainsi, avec satisfaction, que cet outil confirme la coopération entre les banques d'une part et d'autre part, entre les places bancaires de notre Union économique.

J'invite, par conséquent, l'ensemble des institutions financières, les opérateurs économiques et le grand public, à en tirer le meilleur avantage et à en faire bon usage.

C'est à ce prix que nous parviendrons, ensemble, à consolider les acquis de l'intégration et à décourager toute velléité de vol ou de fraude liée aux opérations du secteur bancaire et financier.

Pour le Gouvernement qui entend bâtir une politique économique orientée vers l'utilisation effective de leviers de la relance, je puis vous assurer de son soutien total à cette opération.

En souhaitant donc plein succès à ce projet, je déclare, le lancement de la carte GIM-UEMOA.

Merci de votre aimable attention.

Charles K. DIBY